

**Syndicat de l'Agriculture  
Réunion du Conseil national**

**6-8 novembre 2013  
Delta Ottawa City Centre, Ottawa (Ontario)**

**PROCÈS-VERBAL**

**Participant(e)s**

<b>Exécutif national</b>	<b>Conseil national</b>
Bob Kingston, président national Fabian Murphy, 1 <sup>er</sup> VPEN Glenn Miller, 2 <sup>e</sup> VPEN Raphaël Tarasco, 3 <sup>e</sup> VPEN	Mariette Beaudet, O. Qc Elena Beynon, N. SK Jean Cloutier, E. Qc Rick Cormier, O. Atl Milton Dyck, S. SK José Evangelho, SO ON Teri Friday, directrice nationale, CCG Michele Jackson, S. AB Barb Kristjansson, MB, NO ON & Nunavut John Langs, Central ON Terri Lee, O. C.-B. & Yukon Danielle Moffet, directrice nationale, MDN Maria-Luiza Romano, E. C.-B. Patrick St-Georges, E ON Ottawa-Gatineau Sue Ann Sullivan, E. Atl Mike Vanson, N. AB & T.-N.-O.
<b>Suppléant(e)s au Conseil national</b>	<b>Personnel</b>
Gus Mardli, directeur national supp. - RH Nancy Rogers, directrice nationale supp. CFP et ÉFPC	Larry Budge, agent d'administration Debbie Ramsay, secrétaire-archiviste Érick Martel, ART (le 8 novembre seulement) Nancy Milosevic, ART (le 8 novembre seulement)

**Mercredi 6 novembre 2013**

**1. Convocation**

Le président national, Bob Kingston, déclare la séance ouverte à 9 h 05.

**2. Observations liminaires**

Bob K. fait remarquer qu'il y a quelques nouveaux visages dans la salle après quoi on procède à une présentation des personnes présentes.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

#### Ajouts/changements

Ajout 19. Enquêtes administratives – J. Langs

**P/A/A** Adoption de l'ordre du jour ainsi modifié, R. Cormier/J. Langs, à mains levées – adoptée.

### 4. Heures des séances

#### Jour 1

De 9 h à 12 h Points à l'ordre du jour

De 13 h 30 à 17 h Points à l'ordre du jour

#### Jour 2

De 9 h à 12 h Réunions des comités permanents

De 13 h 30 à 17 Réunions des comités permanents

#### Jour 3

De 9 h à 12 h Rapports des comités permanents

De 13 h 30 à 16 h Rapports des comités permanents

De 16 h à 17 h Derniers points à l'ordre du jour

**P/A/A** M. Dyck/T. Friday, à mains levées – adoptée.

À ce moment-ci de la réunion, B. Kingston prévient qu'une élection aura lieu pour combler le poste de 4<sup>e</sup> vice-président(e) exécutif(ve) récemment vacant en raison de la démission de M. Morison. Selon nos Statuts, il devrait y avoir des mises en candidature de l'assemblée, du temps accordé aux personnes qui acceptent d'être présentées pour qu'elles prennent la parole, après quoi les bulletins de vote seront distribués pour que le scrutin ait lieu. Il ajoute qu'en raison de la retraite à venir de R. Tarasco, le Conseil pourrait envisager de tenir une élection pour le poste de 3<sup>e</sup> vice-président(e) exécutif(ve). Du fait que ce poste n'est pas encore vacant, nos Statuts exigent tout d'abord un scrutin avec l'élection, puis le scrutin devra donner un résultat unanime avant de procéder. Il ajoute que s'il est décidé de procéder aux deux élections, elles se feront dans l'ordre suivant : 3<sup>e</sup> VPE, puis 4<sup>e</sup> VPE), et indique qu'un poste doit être comblé par un membre bilingue du Conseil.

Tenue d'un **scrutin** pour combler le poste de 3e VPE à la retraite de R. Tarasco, à mains levées – **adoptée à l'unanimité**.

B. Kingston prévient que les deux élections auront lieu aujourd'hui à 13 h 30.

(NOTE: Pour les résultats des élections voir la fin de l'article 7)

**5. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 8 au 10 avril 2013**

Erreurs/Omissions – aucune.

**P/A/A – F. Murphy/T. Friday – Vote consigné #1 - motion adoptée à l'unanimité.**

**6. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion précédente**

Rapport sur les suivis

#1. Temps de préparation rémunéré – L'ACIA s'était engagée à mettre sur pied un groupe pour discuter de la façon de progresser dans ce domaine, mais ce comité n'a jamais été convoqué. Les griefs en la matière se sont heurtés à des difficultés, à savoir y a-t-il eu ou non des discussions, ainsi qu'à une certaine confusion. B. Kingston essaiera de se pencher sur la question et préviendra le Conseil le plus vite possible.

#2. ACIA – Délai de la formation sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation – L'ACIA s'est rendue compte qu'elle ne possède pas la capacité nécessaire pour respecter ce mandat. D'après nos observations et les réunions que nous avons eues avec le vice-président des RH, l'ACIA a accepté de donner une formation conjointe, dont les détails sont en cours d'élaboration. Cette formation sera donnée systématiquement un peu partout au pays. Si quelqu'un rencontre une certaine résistance il lui faut alors l'indiquer immédiatement au bureau national.

Suivi : Que M-L Romano envoie un courriel à B. Kingston au sujet de problèmes liés à la prestation de ce cours de formation dans sa région.

#3. Sensibilisation au harcèlement – Les membres du Conseil d'un certain nombre de régions ont fait part de préoccupations suscitées par l'absence de formateurs et formatrices disponibles, ainsi que par le fait que des gestionnaires sont invité(e)s à coanimer ces cours. B. Kingston prévient qu'il y a un veto informel, pour chaque partie, au cas où la personne proposée ne serait pas acceptable. Il ajoute que nous avons identifié des personnes qui pourraient donner cette formation conjointe mais que nous n'avons pas de nom pour la C.-B., le MB et la SK. Il cherche à savoir si l'on a des noms d'employé(e)s de l'ACIA possédant des antécédents dans le domaine de la santé et de la sécurité et qui seraient prêt(e)s à donner ce cours de formation, en quel cas il faudrait faire parvenir leurs noms au bureau national. Lorsque nous aurons ces noms, nous essaierons de combler les lacunes là où nous le pourrons. Il indique ensuite que la politique de l'ACIA n'est pas tout à fait conforme à ce qu'elle devrait être, aussi l'Agence essaie de régler le problème. La nouvelle présentation en PowerPoint précise bien que si un(e) employé(e) veut avoir recours à la Partie 20, il ou elle en a le droit. R. Tarasco indique qu'il a distribué

des renseignements sur notre onglet *Info Clé* aux séances de formation et qu'il s'assure que tout le monde est au courant de ce qui est affiché sur notre site Web en la matière. B. Kingston conclut en indiquant que le site du CCHST offre énormément de renseignements sur la violence dans le milieu de travail.

#4. Réforme de la classification – ACIA – Aucune réunion n'a encore eu lieu. M. Morison renverra le dossier au bureau national et B. Kingston essaiera d'obtenir des renseignements de l'ACIA sur cette question et vérifiera les suivis.

#5. Obligation de prendre des mesures d'adaptation – Question déjà abordée.

#6. Réunions sur l'ÉE – F. Murphy fait savoir que les réunions sur l'ÉE à AAC ont dorénavant lieu comme il le faudrait et que tout marche bien. Un nouveau plan pour l'année 2014-2015 est en cours d'élaboration et une séance de planification est en voie de préparation également. Il fait savoir que le MDN a déposé son nouveau plan pour 2014-2015-2016 mais qu'aucune consultation n'a eu lieu. Nous avons demandé une réunion distincte mais nous en sommes toujours à l'étape des discussions. T. Friday précise que la CCG a toujours la question de l'ÉE inscrite à l'ordre du jour et qu'elle est régulièrement discutée aux réunions du CCSP. F. Murphy rappelle à toutes les personnes présentes que nous devons nous assurer que tous les CCSP se penchent sur ce portefeuille pour entreprendre des discussions avec tous les employeurs sur leurs plans en matière d'ÉE.

Suivi : Que T. Lee envoie quelque chose au bureau national à propos de sièges pour les représentant(e)s du syndicat à ces comités dans sa région, pour que nous puissions inscrire cette question à l'ordre du jour national à des fins de discussion.

#7. Personnes compétentes pour les enquêtes – B. Kingston précise que nous n'avons reçu aucun nom de personnes compétentes de la part des régions. Au niveau national, nous avons quelques noms que nous communiquerons aux ministères. B. Kingston demande aux membres du Conseil de travailler avec leurs organismes respectifs comme les fédérations, le bureau du CTC et/ou le bureau des accidents du travail, pour obtenir des noms de personnes qui procèdent à des enquêtes détaillées (par exemple pour en arriver à la source du problème et comment être impartial). Le bureau national s'engagera à préparer une liste de questions que vous pourrez poser lors d'entrevues de personnes dans le cadre de ce processus. Si vous connaissez quelqu'un, envoyez son nom à vos coprésidents et au bureau national. B. Kingston précise toutefois que la loi exige que l'employeur nomme une personne compétente pour procéder à une enquête mais qu'en vertu de l'article 20.1 toutes les fonctions et responsabilités doivent être assumées en consultation avec le Comité d'orientation de la politique.

#8. Rapports des VPR à leurs sections locales – Seuls deux membres du Conseil ont envoyé leurs rapports. B. Kingston réitère l'importance de ces rapports. Il demande à tout le monde de faire un effort pour obtenir l'engagement

de leurs sections locales avant de se rendre aux réunions du Conseil et d'y identifier tout problème.

#9. Demandes d'AIPRP – À la dernière réunion du Conseil, une motion a été adoptée sur l'envoi des demandes d'AIPRP pour tous les ministères au sujet des primes au rendement. Les demandes d'AIPRP en question ont été envoyées en juin, à la suite de quoi la plupart des ministères ont répondu qu'ils n'auraient pas de renseignements avant le mois d'août. Certains rapports ont été reçus mais aucun renseignement précieux n'a pu être relevé dans les documents. Nous avons envoyé une demande à la Section de la représentation de l'AFPC pour voir si quelque chose d'autre pourrait être faite. L'Alliance nous a indiqué qu'il s'agissait d'une question de confidentialité. Nous allons de nouveau contacter l'Alliance pour voir si nous pouvons contester les choses davantage. Il nous faudra envoyer de nouveau notre demande pour un ou deux des employeurs, ce que nous allons faire le plus tôt possible. Nous communiquerons aux membres du Conseil les renseignements que nous recevrons par la suite.

#10. LAT 02 – MDN – F. Murphy travaille en collaboration avec E. Massie sur ce dossier. Nous allons nous attacher à faire avancer les choses en la matière.

#11. Manuel de référence AAC – Comités locaux SST – Cette question sera abordée dans le rapport du Comité de la négociation collective et de la SST.

#12. Campagne de recrutement Rand – F. Murphy présente un rapport sur cette campagne qui a repris, à la suite de laquelle 129 nouveaux membres ont signé des cartes depuis son lancement en juin. Il dispose de la ventilation par région, laquelle sera envoyée aux membres du Conseil. Cette campagne prendra fin en décembre 2013, après quoi un nom sera tiré au sort parmi tous les nouveaux membres, pour l'attribution du prix, soit un iPad.

## **7. Finances et communication**

Cette question a été renvoyée au Comité des finances et des communications (voir rapport ci-joint).

Examen de la structure du Syndicat de l'Agriculture – Les coprésidents du Comité font quelques observations liminaires, après quoi F. Murphy lit à haute voix la motion adoptée à notre réunion du Conseil d'avril dernier à propos de la création et du but du Comité. Le Comité de la structure s'est réuni à plusieurs reprises par téléconférence et échanges de courriels. Les discussions ont porté sur l'avenir de notre Élément, le nombre de membres que nous avons et que nous pourrions avoir de façon réaliste au Congrès, et comment nous pouvons du mieux possible faire face aux changements pour maintenir le niveau des services que nous rendons à nos membres en tenant compte des compressions des dépenses et/ou augmentations des cotisations. Plusieurs suggestions ont donc été avancées et examinées, à la suite de quoi le Comité a déterminé qu'il allait nous falloir prendre des décisions difficiles. Il a notamment été décidé que la

priorité serait de se rendre au Congrès armés d'un budget équilibré. Les délibérations du Comité ont débouché sur une liste de suggestions qui a été transmise à l'Exécutif, lequel a ensuite examiné tous les renseignements fournis par le Comité de la structure. Par la suite, une liste de recommandations a été rédigée et remise au Conseil en vue de cette réunion. F. Murphy fait remarquer que des mesures d'économie ont déjà été mises en place en juin, comme cela a été approuvé lors d'une téléconférence du Conseil le 23 mai 2013. Il prévient que « tout est sur la table », et que si nous nous rendons au Congrès dans l'état actuel des choses, il nous faudra demander une augmentation mensuelle de plus de 6 \$ par membre des cotisations.

Le coprésident R. Tarasco prend la parole, et précise que les délibérations du Comité ont été particulièrement ardues, après quoi il ajoute que ce sont les décisions prises par les employeurs et le gouvernement qui nous ont mis dans cette position. Il laisse entendre que le processus pourrait avoir du bon puisqu'il permettra d'examiner comment nous fournissons nos services à nos membres et aussi de nous demander ce que nous pouvons faire pour donner ces mêmes services mais de façon plus efficace. Il ajoute qu'en raison des compressions que nous avons faites jusqu'à présent, nous devrions finir cette année financière sans déficit. R. Tarasco rappelle le principal objectif, soit d'arriver au Congrès avec une bonne solution pour un budget équilibré, tout en tenant compte du nombre de membres que nous aurons à ce moment. En août 2014, nous pensons avoir 7 500 membres, mais du fait que le budget fédéral n'a pas encore été adopté, nous n'avons aucune certitude quant à ce chiffre. Par conséquent, si nous calculons notre budget sur 7 000 membres et nous engageons à nous rendre au Congrès avec un budget équilibré, le présent Conseil devra mettre en place quelques initiatives en vue de faire des économies.

B. Kingston donne quelques renseignements sur les examens précédents de la structure de notre Élément. Par exemple, au Congrès de 2008, nous avons embauché des personnes de l'extérieur pour travailler avec un groupe de membres en vue d'examiner notre structure, à la suite de quoi des recommandations ont été avancées, mais du fait que nos effectifs augmentaient à cette époque aucune réduction importante n'a été entreprise. Il ajoute qu'un autre examen de la structure effectué vers la fin des années 1990 avait eu lieu pour envisager une fusion avec l'Élément de la santé, mais que les choses en étaient restées là. B. Kingston fait remarquer que personne ne nous a officiellement contactés pour discuter d'une fusion éventuelle à l'heure actuelle.

Une longue discussion a ensuite lieu sur l'Examen de la structure au cours de laquelle les VPR prennent la parole, région par région, pour exprimer leurs idées, préoccupations et autres recommandations ou suggestions. On trouvera ci-après quelques-unes de ces suggestions :

M. Jackson cherche à savoir comment des économies pourraient être faites par la suppression du nombre de VPR alors que les frais de voyage augmenteraient grandement. Elle propose de mieux nous organiser, nous-mêmes, à savoir que les réunions soient suivies par des employé(e)s du ministère concerné et qu'ainsi

les frais de déplacement seraient absorbés par l'employeur. Par ailleurs, à propos des deux postes de VPR, un d'entre eux devrait être de chacun des grands employeurs, et les plus petits ministères divisés entre les deux portefeuilles. Elle propose aussi de supprimer le poste de 4<sup>e</sup> VPE et celui de directeur des RH, leurs fonctions étant réparties entre les postes restants de l'Exécutif. F. Murphy prévient que les frais de déplacement des VPR n'ont pas été pris en considération parce qu'il était très difficile d'en connaître tous les détails. Il ajoute qu'il a été envisagé de confier aux VPR suppléant(e)s certaines des responsabilités des VPR.

S-A Sullivan souligne les problèmes de déplacement et les conditions liées à la charge de travail des VPR de l'Atlantique, ajoute qu'un(e) seul(e) VPR pour sa région ne constituerait pas une solution pratique, et précise qu'il faut tenir compte de la conciliation travail-vie. R. Tarasco fait quelques observations sur l'augmentation du nombre de sections locales qui comptent de plus en plus sur leurs VPR, et souligne la nécessité d'une formation pour les dirigeant(e)s des sections locales afin d'aborder une partie de cette question liée à la charge de travail. Un peu plus tard au cours de la discussion, S-A Sullivan avance d'autres propositions, à savoir un plafond au FJS, une réunion du Conseil par an au lieu de deux, des hôtels moins chers, des compagnies aériennes différentes, et la tenue de réunions par téléconférences plutôt qu'en personne.

P. St. Georges souligne le grand nombre de membres dans sa région, y compris de membres de tous les employeurs distincts. Il indique qu'il a entendu des membres souligner les préoccupations que leur suscite la perte de leurs directeurs et directrices au niveau national, et aussi que certaines des sections locales ont un Exécutif très peu actif, voire inactif. Il propose par ailleurs qu'il n'y ait, par exemple, que deux VPE au sein de l'Élément. F. Murphy prévient que le Comité de la structure s'est penché sur la baisse des effectifs dans tous les ministères et qu'il a rapporté les chiffres suivants :

MDN – 191 membres  
CCG – 281  
ÉFPC/CFP – 565  
ACIA – 3379)  
AAC – 3494)

F. Murphy indique également que l'on s'attend à ce que l'Exécutif absorbe les portefeuilles de tout poste de directeur ou directrice au niveau national qui serait éliminé.

B. Kingston ajoute que la structure de l'Élément peut changer d'un Congrès à l'autre, à savoir que l'on peut examiner la représentation et l'augmenter s'il le faut et quand il le faut. Il tient à préciser la nécessité de communiquer avec les sections locales et de leur faire comprendre qu'elles doivent être engagées, suivre une formation et devenir beaucoup plus autonomes.

D. Moffet se penche sur la question des contacts avec les sections locales et des longs délais (par exemple les différences d'heures lors des contacts au niveau national), et cherche à savoir s'il y a des domaines où des compressions pourraient être effectuées au bureau national, mais précise qu'elle n'est pas en faveur de la suppression des postes actuels.

J. Cloutier propose que nous ayons un dialogue avec les sections locales avant la tenue du Congrès pour nous assurer que les membres comprennent bien les exigences imposées à notre budget et aussi la possibilité d'une augmentation des cotisations, pour qu'ils acceptent pleinement les recommandations avancées au Congrès. Il propose par ailleurs de se pencher sur la possibilité pour le Conseil d'organiser ces réunions une fin de semaine afin ainsi d'éviter de rembourser les salaires.

E. Beynon propose d'envisager de présenter un protocole par écrit au Congrès sur la façon dont les choses fonctionneront si les trois postes de directeur national ou de directrice nationale sont supprimés, afin de s'assurer que les questions concernant les membres touchés soient abordées.

J. Langs propose de supprimer les « petits cadeaux » au Congrès, à savoir la soirée Vin et fromage au Congrès ou encore d'envisager de supprimer un poste de VPR en Ontario (et de modifier le placement régional de la Section 26).

Après d'autres discussions et précisions sur les coûts, G. Miller propose une **motion**, avec l'appui de R. Cormier, soit de renvoyer la question accompagnée d'instructions au Comité de la structure, de répartir toutes les recommandations individuellement et d'en fournir les coûts. (Deux comités seront concernés; tout ce qui ne touche pas les Règlements ou les Statuts est transmis au Comité des finances pour qu'il en détermine les coûts, le restant allant au Comité de la structure à des fins de recommandations). Les points suivants seront ajoutés à la liste des recommandations :

FJS – pas de justification

Réunions du Conseil – une par an, une fin de semaine, réunion de quatre jours (sauf l'année du Congrès; deux réunions et un jour au Congrès)

VPR – Suppression; estimation des contrecoups de la suppression d'un poste de VPR dans chaque région (par exemple frais de déplacement)

Personnel du bureau – pas de justification

Congrès – frais d'inscription, pas de trousse de documents, pas de cadeaux, pas de soirée Vin et fromage, tenue de tous les congrès triennaux dans un endroit central (Ottawa)

Régime complémentaire de retraite – Que pouvons-nous faire pour en sortir et combien cela nous permettra d'économiser

Directeur ou directrice des droits de la personne – poste à éliminer

3<sup>e</sup> VPE – poste à éliminer

4<sup>e</sup> VE – poste à éliminer

Quatre postes de directeur ou directrice – à éliminer (inclure les fonctions des DP dans le portefeuille du ou de la 4<sup>e</sup> VPE)

- **Motion sur le renvoi. – motion adoptée (à mains levées)**

### **Élections pour les postes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> VPE**

#### Mises en candidature pour le poste de 3<sup>e</sup> VPE

J. Cloutier, avec l'appui de S-A Sullivan, met en candidature Rick Cormier, qui accepte sa candidature.

Aucune autre candidature.

**R. Cormier est déclaré élu au poste de 3<sup>e</sup> vice-président exécutif**, son mandat commençant dès le départ à la retraite de R. Tarasco en janvier 2014.

#### Mises en candidature au poste de 4<sup>e</sup> VPE

S-A Sullivan, avec l'appui de R. Cormier, met en candidature Teri Friday;

M. Beaudet, avec l'appui de M-L Romano, met en candidature Terri Lee;

B. Kristjansson, avec l'appui de P. St. Georges, met en candidature Milton Dyck.

Les trois personnes mises en candidature acceptent de l'être.

Le premier scrutin donne une égalité pour la deuxième place, mais pas de majorité claire.

Un deuxième scrutin est organisé, à la suite duquel T. Lee est éliminé.

Un troisième scrutin a lieu à la suite duquel M. Dyck est déclaré élu par une majorité claire.

**M. Dyck est déclaré 4<sup>e</sup> vice-président exécutif**, son mandat commençant immédiatement.

B. Kingston remercie toutes les personnes qui ont avancé leurs noms.

## **8. Personnel du bureau national**

B. Kingston informe les membres du Conseil du départ à la retraite de D. Ramsay puis explique le protocole qui sera suivi pour embaucher quelqu'un à ce poste (tout d'abord parmi les membres de l'unité de négociation, puis les membres du SEA, puis nos effectifs et enfin auprès de candidat(e)s de l'extérieur. Le poste est affiché, la date de clôture étant le 15 novembre.

É. Martel remplace S. Rochon qui a été détaché au bureau régional de Gatineau, jusqu'à la fin du mois de janvier 2014 (sous réserve de l'approbation de la prolongation du congé d'É. Martel). E. Massie quant à elle est en congé de maladie. S. Prowse a apporté son aide trois jours par semaine, cette semaine étant sa dernière. Nous allons afficher le poste d'agent(e) des relations de travail qui prévoira le recours à un répertoire de candidat(e)s dont on se servira pour combler les postes actuels et à venir par affectation, contrat ou poste permanent à temps plein, selon les besoins. N'importe quel membre pourra présenter une demande, mais B. Kingston prévient qu'aucuns frais de réinstallation ne seront versés en ce qui a trait à ce poste.

## **9. Le point sur les employeurs**

F. Murphy donne les dates prévues des prochaines réunions des CCSPN, soit :

AAC – le 12 décembre. La demande de points à inscrire à l'ordre du jour a été envoyée aujourd'hui. Il invite les membres du Conseil à parler avec leurs sections locales pour déterminer s'ils veulent faire inscrire des points à l'ordre du jour au niveau national, et ajoute que nous attendons un rapport sur le grief de principe d'AAC (absence de consultation), et qu'il préviendra le Conseil des résultats le plus rapidement possible.

ÉFPC – réunion le 19 novembre.

MDN – réunion le 2 décembre.

ACIA – dates en décembre à déterminer.

## **10. Fonds de justice sociale du Syndicat de l'Agriculture**

F. Murphy présente un rapport sur l'état des demandes de cette année, soit :

SADAO - 10 000 \$ : approuvée

Jardin de la banque alimentaire de Lethbridge R.C. – 1 900 \$ : approuvée

Section locale 4 de Charlottetown – Bœuf à Pâques – 1 800 \$ : approuvée

Banque de vêtements de Red Deer (AB) – 2 500 \$ : approuvée

Foyer d'urgence pour femmes de Calgary – 2 800 \$ : approuvée

Aide à la communauté du Lac-Mégantic (Qc) – 10 000 \$ : approuvée

Aide aux victimes des inondations de Calgary – 10 000 \$ : demande non approuvée du fait que la proposition ne répondait pas aux critères du mandat de notre FJS. Nous avons contacté la section locale avec une recommandation pour que la proposition puisse être prise en considération et financée. À ce jour, en tout ce sont 29 000 \$ qui ont été versés, la réserve financée s'élevant à 127 715 \$.

## **11. Le point sur la négociation collective**

Cette question est renvoyée au Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail (voir rapport ci-joint).

## **12. Rapports des comités permanents (présentés plus loin dans le rapport)**

## **13. Congrès 2014 du Syndicat de l'Agriculture**

L. Budge fait le point sur les préparatifs de notre prochain Congrès et fait savoir qu'au niveau exécutif, plusieurs saches et classeurs ont été examinés dans le but de pouvoir prendre une décision au début de janvier 2014. Il ajoute que généralement des vêtements sont achetés conjointement avec la ou les sections d'accueil, et que leurs coûts sont répartis entre la ou les sections et le bureau national. L. Budge ajoute que nous pourrions envisager de modifier les dates du

Congrès en août pour voir si des économies sont possibles, précisant que les tarifs des chambres sont plus élevés les fins de semaine mais que nous devrions vérifier que le contrat que nous avons signé avec l'hôtel permet de tels changements. Les conférenciers et conférencières proposé(e)s sont notamment le premier ministre de la province ou le ministre provincial de l'Agriculture. La présidente nationale de l'Alliance et le VPEN régional sont également toujours invités à prendre la parole. B. Kingston précise que généralement il est décidé par consensus de ne pas consacrer trop de temps à ces discours mais que si vous avez d'autres propositions à faire en la matière, vous êtes invité(e)s à nous les faire parvenir le plus vite possible. P. St. Georges demande, en fonction de notre politique Verte, si nous pourrions demander aux délégué(e)s d'indiquer sur le formulaire d'inscription s'ils ou elles préfèrent des versions électroniques ou papier des documents du Congrès. Cette proposition sera envisagée ainsi que toute autre possibilité de dons venant d'entreprises de l'extérieur (par exemple Assurances AGR).

#### **14. Rapports des VPR sur leurs sections locales**

B. Kingston rappelle l'importance de ces rapports. Les discussions des VPR avec leurs sections pourraient permettre de cerner des problèmes liés à certaines sections, au sujet desquels le ou la VPR pourrait alors intervenir dès le début. À partir des rapports des sections locales à leurs VPR, si des problèmes sont détectés ou s'accroissent, des décisions pourraient être prises au niveau de l'Exécutif pour fournir des ressources supplémentaires. B. Kingston fait remarquer qu'à moins d'avoir des enjeux particuliers, il ne serait pas nécessaire d'avoir des discussions générales à propos de sections individuelles.

#### **Jeudi 7 novembre 2013**

Réunions des comités permanents

#### **Vendredi 8 novembre 2013**

#### **15. Réaménagement des effectifs**

B. Kingston prévient que les ministères passent au RE comme cela était prévu, et que la CCG est la dernière à y prendre part. T. Friday fait le point sur la situation en la matière à la CCG et indique que la Commission essaie de mettre un cours de formation de base à la disposition des employé(e)s pour qu'ils ou elles soient prêt(e)s à se présenter à des postes ministériels au cours de la nouvelle année ou à tout le moins de pouvoir être compétitifs ou compétitives dans d'autres ministères. Il est ensuite question de situations précises, notamment du dépôt d'une plainte au TDFP qui a entraîné des discussions avec la CCG pour en arriver à un règlement.

F. Murphy précise que tous les employeurs envoient des listes au Conseil, tous les mois, accompagnées de statistiques à jour. Il invite tout le monde à les examiner et à soulever tout problème éventuel auprès du bureau national, et rappelle que ces listes ne doivent être en aucun cas distribuées.

G. Miller fait quelques observations sur des rumeurs qui circulent concernant des compressions, mais que les employeurs nient complètement. Si vous entendez quoi que ce soit en la matière, signalez-le au bureau national.

Il est ensuite question de l'offre d'emploi raisonnable à propos de laquelle B. Kingston indique que chaque situation doit être examinée au cas par cas pour déterminer si l'offre d'emploi est vraiment raisonnable. Il ajoute qu'un moyen de surveiller la situation consiste à s'assurer qu'il s'agit véritablement de la meilleure offre possible faite au membre concerné, par le biais des rapports communiqués au niveau des comités.

## **12. Rapports des comités permanents**

### **Rapport du Comité des Statuts et Règlements**

R. Tarasco présente le rapport (voir ci-joint).

#### Point 1 – Inscription des délégué(e)s

- **Motion** comme déjà lue.
- **Vote consigné #2 – motion adoptée à l'unanimité**

#### Point 2 – Modification à l'article 1 du Titre 6 des Statuts 4<sup>e</sup> vice-président(e)s exécutif(ve) national(e)

- **Motion** comme déjà lue.
- **Vote consigné #3 – motion adoptée**

#### Point 3 – Modification à l'article 1 du Titre 6 des Statuts Six postes de VPR

R. Tarasco demande une discussion afin que les VPR qui le désirent puissent prendre la parole et indiquer ce qu'ils ou elles pensent de la suppression d'un poste de VPR dans chacune de leurs régions. Plusieurs VPR prennent en effet la parole, après quoi D. Moffet propose, avec l'appui d'E. Beynon, une **motion** pour que soit suspendue la discussion jusqu'à l'examen du rapport du Comité des finances.

- **À mains levées – motion adoptée**

### **Rapport du Comité des finances et des communications**

N. Rogers présente le rapport (voir ci-joint).

Discussion sur les renvois :

Fonds de justice sociale – après une courte discussion, G. Miller propose une **motion**, avec l'appui de P. St. Georges, pour que la motion soit renvoyée au

Comité des finances afin de la modifier pour tenir compte du maintien de la cotisation mensuelle de 0,50 \$ par mois jusqu'à ce que nous atteignons le plafond de 150 000 \$, après quoi nous pourrions diminuer la cotisation à 0,25 \$ par membre et par mois, le plus gros de l'excédent étant utilisé ailleurs.

**À mains levées – motion rejetée**

B. Kingston précise l'intention de la motion originale et ajoute que la somme de 21K \$ par an est davantage une prévision qu'une moyenne. F. Murphy accepte cette modification amicale à la motion.

▪ **Vote consigné #4 – motion adoptée à l'unanimité**

Pension – F. Murphy avance une motion amicale, soit : « ... cette entente, et à un congrès précédent, il est décidé de créer notre propre **Régime complémentaire de retraite** »...

F. Murphy examine ensuite brièvement l'État des revenus et dépenses.

**Motion** sur l'ensemble du rapport.

**Vote consigné #5 – motion adoptée à l'unanimité.**

### **Retour au rapport du Comité des Statuts et Règlements**

Point 3 – Modification à l'article 1 du Titre 6 des Statuts

Six postes de vice-président(e) régional(e) (suite de la discussion par région). Après discussion et précision des coûts entraînés par la suppression des postes, le Comité décide de ne pas présenter ce point dans le cadre d'une motion.

Point 4 – Modification à l'article 1 du Titre 6

Quatre postes de directeur(rice) national(e).

G. Mardli exprime certaines préoccupations suscitées par la suppression proposée du poste de directeur ou directrice des RH, puis avance une **motion**, avec l'appui de M-L Romano, pour renvoyer le Point 4 afin de permettre au Conseil de voter individuellement sur chaque poste de directeur ou directrice.

**À mains levées – motion rejetée.**

Une autre discussion a ensuite lieu sur les rôles et responsabilités des postes de directeur ou directrice national(e). B. Kingston fait remarquer que le directeur ou la directrice et le ou la VPR ont des rôles et responsabilités différents, à savoir que les VPR traitent de toutes les questions à l'intérieur de leurs régions alors que les directeurs nationaux ou directrices nationales représentent leurs membres au niveau organisationnel. Il ajoute qu'ils ou elles aident les membres qui en ont besoin à régler des conflits, mais n'ont pas de responsabilités distinctes, et que l'Exécutif national siège par ailleurs aux réunions nationales avec tous les employeurs.

À ce moment-ci de la réunion, F. Murphy fait remarquer que les invités sont arrivés, soit Chris Aylward, VPEN de l'AFPC, et Bob Jackson, VPER de l'AFPC

pour la C.-B. Le confrère Aylward remet à B. Kingston et B. Jackson leurs prix de 30 années de service à l'AFPC.

B. Kingston remet ensuite à R. Tarasco et J. Langs leurs plaques de départ à la retraite.

B. Kingston parle brièvement de l'entente conclue pour les postes de directeurs et directrices lorsque le SECO s'est joint au Syndicat de l'Agriculture.

F. Murphy demande la tenue du vote, avec l'appui de S-A Sullivan.

**À mains levées – motion adoptée**

Après précision, on demande le vote sur le Point 4 :

- **Motion** comme déjà lue.
- **Vote consigné # 6 – motion adoptée**

B. Kingston fait remarquer que toutes les recommandations qui sont adoptées et ont des répercussions sur nos Règlements ou Statuts, seront préparées par le Comité des Statuts comme propositions de résolutions, à des fins de présentation au Conseil à sa réunion du mois d'avril pour être acceptées, puis présentées comme résolutions au Congrès.

Point 5

Modification à l'article 7.1 du Titre 6 des Statuts

Réunions du Conseil

Une discussion porte sur le nombre de réunions que le Conseil devrait organiser chaque année. R. Tarasco fait part de sa désapprobation, ajoutant que selon lui plus nous aurons de réunions et mieux nous serons en mesure d'être informés et de partager les renseignements pertinents pour s'assurer que tout le monde travaille en vue du même objectif.

On fait remarquer que la vidéoconférence fonctionne très bien, particulièrement si les intervenant(e)s se connaissent, et que nous pourrions examiner la possibilité d'organiser des services d'interprétation simultanée pour des vidéoconférences plus longues, lesquelles pourraient avoir lieu pour mettre à jour les membres du Conseil, plutôt que de convoquer des réunions en personne.

E. Beynon demande des précisions sur les coûts donnés à propos du nombre proposée de réunions du Conseil. La discussion est suspendue jusqu'à ce que l'on ait les coûts exacts. L. Budge rapporte que les coûts ainsi modifiés seraient les suivants : 139 920 \$, soit une économie de 46 640 \$ par an et/ou 0,56 \$ par membre et par mois (à vérifier).

- **Motion** comme déjà lue.
- **Vote consigné # 7 – motion adoptée**

**Motion** sur l'ensemble du rapport.

**Vote consigné # 8 – motion adoptée à l'unanimité.**

## **Rapport du Comité des questions générales**

M. Dyck présente le rapport (voir ci-joint).

### **Participation des jeunes**

- **Motion** comme déjà lue.
- **Vote consigné # 9 – motion adoptée à l’unanimité.**

**Motion** sur le rapport dans son intégralité.

**Vote consigné # 10 – motion adoptée à l’unanimité.**

## **Rapport du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail**

G. Miller présente le rapport (voir ci-joint).

Discussion :

On fait remarquer que l’AFPC a proposé la tenue d’un scrutin électronique à titre d’essai pilote pour les membres de l’ACIA, pour la ratification de leur entente. Bien que nous ne sachions pas pour le moment comment cela va se dérouler, nous espérons avoir une démonstration pour l’équipe de négociation en décembre.

**Motion** sur le rapport dans son intégralité.

**Vote consigné # 11 – motion adoptée à l’unanimité.**

## **16. Action politique**

Nous envisageons une conférence de presse sur le Projet de loi omnibus C-4 dans un proche avenir. À ce sujet, nous avons prévu d’avoir recours à Rob Ellis, de *My Safe Work*, ainsi qu’à un certain nombre d’autres personnes. B. Kingston présente un rapport sur les modifications de ce projet de loi qui auront de profondes répercussions, notamment :

- la définition de danger sera dorénavant un risque imminent : nous espérons pouvoir nous y opposer;
- modifications proposées au droit de refuser du travail dangereux, et
- très vastes pouvoirs accordés au ministre fédéral.

F. Murphy, qui siège au Comité d’action politique de l’Alliance, indique que nous avons mis de côté des fonds pour travailler sur la campagne de l’Alliance.

B. Kingston encourage tout le monde à participer aux campagnes du CTC et de l’Alliance.

B. Kingston ajoute que lui-même et M. Hladun rencontreront le ministre de l’Agriculture du Manitoba sur l’étude portant sur les laboratoires non

réglementaires entreprise par le Conseil du Trésor, et aussi sur la question de la privatisation.

M. Dyck fait le point sur les programmes de pâturage communautaire et de brise-vent.

F. Murphy fait rapport sur la réunion que lui-même et B. Kingston ont eue avec le député Mark Eyking, nouveau porte-parole du Parti libéral en matière d'agriculture, auprès duquel nous nous sommes engagés à lui envoyer des notes à titre d'information pour s'en servir et poser des questions à la Chambre.

#### **17. Note de service de l'AFPC – Paiements aux membres (XO 28)**

T. Friday cherche à obtenir des renseignements sur une situation particulière concernant une section de sa région, à la suite de quoi B. Kingston lui fait savoir que l'AFPC XO 28 est claire, qu'il faut qu'il y ait un vote consigné et que les membres doivent avoir été prévenus à l'avance. Si ce processus n'a pas été suivi, la section locale pourrait être mise en tutelle.

Suivi : Que T. Friday confirme la situation et en fasse rapport.

M. Jackson demande à savoir si les sections locales sont tenues d'émettre des T-4 pour le versement d'honoraires, ce à quoi B. Kingston lui répond par l'affirmative, mais que nous avons vérifié sur le site de l'ARC pour préciser que les honoraires jusqu'à concurrence de 500 \$ par an ne nécessitent pas l'émission d'un T-4.

D'autres discussions ont lieu sur les honoraires, débouchant sur deux propositions :

- nous allons demander au bureau national de travailler sur cette question, de déterminer les coûts et de prévenir le Conseil, et
- les sections locales pourraient envisager de demander à un(e) comptable de se pencher sur la question.

#### **18. Prochaine réunion du Conseil**

B. Kingston prévient que la prochaine réunion du Conseil se tiendra à Winnipeg (MB) les 9, 10 et 11 avril 2014, et que tous les colloques régionaux doivent avoir eu lieu à la date de la prochaine réunion du Conseil, que toutes les sélections aux divers comités du Congrès devront avoir été faites, et que toutes les résolutions des régions que vous désirez faire parvenir au Congrès devront avoir été préparées.

## **19. Enquêtes administratives**

J. Langs présente un rapport sur une plainte dans sa région et demande des précisions sur la marche à suivre.

Suivi : Que B. Kingston vérifie auprès de la Section de la représentation de l'Alliance pour confirmer si les choses se déroulent normalement du fait qu'il ne semble pas y avoir de processus en place. Il obtiendra une réponse dès que possible et en fera rapport.

## **20. Autres affaires – Élections de délégué(e)s de droit – Négociation**

Après une discussion, on fait remarquer que des décisions régionales n'ont pas été prises à propos de délégué(e)s de droit en vue de la prochaine ronde de négociations. B. Kingston clarifie le processus et demande à tous les membres du Conseil de s'organiser par région dès que possible. Une téléconférence sera convoquée dans peu de temps pour mettre au point la décision relativement aux sièges accordés. G. Miller procède à la lecture des noms qui ont été envoyés jusqu'à présent, puis F. Murphy ajoute qu'en cas d'impasse le Conseil déterminera qui siègera à une équipe au cours de la téléconférence en question, mais qu'il espère que les décisions seront prises au niveau régional. B. Kingston rappelle par ailleurs la date limite d'envoi des revendications contractuelles à l'Alliance, soit le 30 novembre.

**P/A/A** motion de levée de la séance : G. Miller/J. Langs,  
À mains levées – adoptée.

Procès-verbal présenté respectueusement (pour la dernière fois) par Debbie Ramsay

En guise de conclusion, je tiens à préciser que j'ai énormément apprécié de travailler avec vous toutes et tous. J'en profite pour vous adresser mes chaleureux remerciements. Au plaisir de vous revoir!

*Debbie*

**RAPPORT DU COMITÉ DES STATUTS ET RÈGLEMENTS**  
**7 novembre 2013**

**Membres du Comité :**

Raphaël Tarasco - Président du Comité, 3ième VPE  
Rick Cormier – co-président du Comité, VPR ouest de l'Atlantique  
Barb Kristjansson - VPR Manitoba, Nord-ouest de l'Ontario et du Nunavut  
Jean Cloutier - VPR-Est du Québec  
José Evangelho - VPR- Sud-ouest de l'Ontario  
Danielle Moffet - Directrice nationale MDN

**Point numéro 1**

**Inscription des délégués**

Modification au règlement numéro 1, congrès

Le point 1C devra se lire comme suit :

Le Syndicat de l'Agriculture sera responsable des dépenses de ses délégué-e-s accrédité-e-s à son Congrès national à l'exception des frais d'inscription de 50 \$ qui seront à la charge des sections locales

Proposé par Jean Cloutier

Appuyé par Rick Cormier

**Motion adoptée**

**Point numéro 2**

**Dans les Statuts**

**Modification au titre 6, article 1**

4<sup>ième</sup> vice-président national

Élimination du poste du 4<sup>ième</sup> Vice-président national

Économie totale de 37 000 \$ ; soit 0.44 \$ par membre par mois.

Motion proposée par Raphaël Tarasco

Motion appuyée par José Evangelho

**Motion adoptée**

**Point numéro 3**

**Modification du titre 6, article 1**

Élimination de 6 postes de vice-présidents régionaux

L'article devrait se lire 1 VPR pour l'Atlantique, 1 pour la région de Québec, 1 VPR pour la région de la Capitale nationale, 1VPR pour la région de l'Ontario, 1VPR pour le Manitoba, Nord-Ouest de l'Ontario et le Nunavut, 1 VPR pour la Saskatchewan, 1 VPR pour l'Alberta et les Territoires du Nord –Ouest et 1 VPR pour la Colombie-Britannique

Économie totale de 120 000 \$ ; soit 1.43 \$ par membre par mois. Le président du Comité explique que cette économie de 120 000 \$ ne couvre que des frais fixes pour les déplacements ce qui veut dire les rencontres du conseil national, des rencontres régionales de l'AFPC , des Fédérations du travail provincial, et pour le congrès triennal du Syndicat de l'Agriculture

Motion proposée par Raphaël Tarasco

Motion appuyée par Barb Kristjansson

**Motion rejetée**

Raphaël Tarasco et Barb Kristjansson s'enregistrent contre la décision du Comité

*Attachée au document la liste nationale des membres pour toutes les régions*

**Point numéro 4**

**Modification du titre 6, article 1**

**Élimination des 4 postes de directeurs**

Économie totale de 84 950 \$ ; soit 1.01 \$ par membre par mois

Proposée par Raphaël Tarasco

Appuyé par Jean Cloutier

**Motion adoptée**

Danielle Moffet enregistre sa dissidence

**Point numéro 5**

**Modification au titre 6, section 7.1**

Le Conseil national devra tenir des réunions de 4 jours (deux jours ouvrables plus la fin de semaine) une fois par année et deux réunions de 3 jours (un jour ouvrable plus la fin de semaine) l'année du Congrès ou en tout autre temps, s'il en est requis par la majorité des membres du Conseil national.

Économie totale de 115 000 \$ pour trois ans; soit 0,46 \$ par membre par mois

Motion proposée par Jean Cloutier

Motion appuyée par Rick Cormier

**Motion adoptée**

Raphaël Tarasco enregistre sa dissidence

**Motion d'adoptée le rapport dans son entier**

Proposer par Raphael Tarasco

Appuyer par Rick Cormier

Rapport du Comité des finances/communications  
Le 7 novembre 2013

Participant(e)s :

Fabian Murphy (1<sup>er</sup> VPEN)

Nancy Rogers (directrice nationale supp., ÉFPC/CFP, secrétaire-archiviste)

Sue-Ann Sullivan (VPR - Est de l'Atlantique)

Mike Vanson (VPR - Nord de l'Alberta et T.-N.-O.)

Elena Beynon (VPR - Nord de la Saskatchewan)

Larry Budge (personnel)

Le Comité a passé en revue l'État des revenus et dépenses pour la période prenant fin le 31 octobre 2013 (envoyé par courriel).

Malgré la baisse des revenus causée par la diminution des effectifs, nous sommes parvenus à réduire les dépenses, ce qui nous permet d'avoir jusqu'à présent un excédent net de 81K. Du fait que les revenus des placements doivent être pris en compte, nous espérons terminer l'année avec un léger excédent. Les prévisions des recettes ont été calculées d'après un effectif de 8 500 membres. Il est précisé que pour garantir un suivi précis des dépenses, il est important de s'assurer que les demandes de remboursement de frais de déplacement sont bien remises dans des délais opportuns. Il est demandé aux membres du Conseil de faire en sorte que toutes les demandes soient envoyées avant la fin de l'année.

Dans le cadre d'une discussion sur la collecte des cotisations par l'AFPC auprès de l'ACIA, d'après de vieilles données salariales, on a cherché à savoir comment nous pourrions éviter qu'une telle situation se produise de nouveau. On nous a répondu que ce type d'erreur ne s'était jamais produit. L'AFPC est responsable de la collecte des cotisations, et elle sait très bien lorsqu'une convention collective est signée. Nous ferons preuve d'une plus grande diligence à l'avenir pour s'assurer que la structure des cotisations qu'utilise l'Alliance est la bonne.

Revenus : Ils sont actuellement calculés sur un total de 8 500 membres, mais nos effectifs actuels s'élèvent à 7 910, ce à quoi il faut ajouter que nous prévoyons d'en avoir 7 500 au moment de nous rendre au Congrès. On cherche à savoir quelles seront les répercussions sur notre prochain budget en raison de cette diminution des membres, soit le dernier budget de ce cycle. Depuis janvier 2013, nous avons perdu 300 membres mais d'importantes économies ont été réalisées en une courte période. Il va falloir continuer, durant la nouvelle année, de surveiller de très près la gestion de nos dépenses.

Une question est posée sur la réinstallation des dirigeant(e)s à temps plein nouvellement élu(e)s, à savoir quelles directives sont en vigueur pour s'assurer que les réinstallations ont bien lieu dans des délais opportuns de façon à ne pas avoir de frais de chambres d'hôtel pour une trop longue période. On précise que nous suivons la directive du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les déplacements, qui comporte des dispositions pour des indemnités quotidiennes moins élevées après 30 jours, mais qu'il n'y a pas de directive quant à la date la plus immédiate à laquelle la réinstallation doit avoir lieu. Du fait qu'un(e) nouveau(nouvelle) président(e) ou 1<sup>er</sup> VPEN doit prendre immédiatement ses fonctions, il est entendu qu'il faut accorder une période de temps raisonnable pour se trouver une nouvelle maison. On propose que le Comité des Statuts envisage un article selon lequel les dirigeant(e)s à temps plein nouvellement élu(e)s

doivent être réinstallé(e)s dans une période de temps raisonnable (disons trois mois). Toute prolongation doit être approuvée par l'Exécutif.

### Renvois au Comité des finances

Fonds de justice sociale : Pas de recommandation spécifique. En avril, le Fonds aura environ 100K. Le taux de contribution actuel est de 0,50m/m\$, et les dépenses moyennes de 30K par année. Il est décidé qu'un taux de 0,25m/m\$ apporterait 21K par an, ce qui est tout proche de couvrir les versements pour une année moyenne.

Motion : Nancy propose, avec l'appui de Sue Ann, que le taux soit réduit à 0,25 \$ m/m : motion adoptée à l'unanimité. On demande si une motion distincte serait nécessaire au Congrès. On est d'avis qu'étant donné que le budget doit faire l'objet d'un vote poste par poste, cela ne serait pas nécessaire.

P/A/A

Réunions du Conseil : Quelles seraient les économies si le nombre de réunions du Conseil était ramené à une par an, durant une fin de semaine, sauf les années du Congrès. On calcule que les économies sur trois ans seraient de 114 830 \$, soit 0,46 \$ m/m.

Suppression de VPR : Estimation des contrecoups de la suppression d'un(e) VPR dans chaque région – Il n'est pas possible de faire le total car on ne sait pas où les VPR et leurs suppléant(e)s seront installé(e)s, ni de quel employeur ils ou elles viendront. À l'heure actuelle, nous avons deux VPR dans chaque région qui voyagent. Certaines régions pourraient bien ne pas voir d'augmentation des coûts. Si l'augmentation des coûts restait sous 20K, il y aurait toujours des économies globales. On s'inquiète plus précisément pour la région de l'Atlantique du fait des possibilités limitées de voyages dans les zones rurales de T.-N.-L. Nous avons examiné ce que seraient les coûts si un(e) VPR à Gander était le ou la seul(e) VPR de l'Atlantique. En prenant une estimation de 13 voyages supplémentaires d'au moins deux nuitées en raison des horaires des réunions et des vols, cela entraînerait quelque 29K de plus au titre des frais de déplacement, ce qui est supérieur aux économies réalisées en éliminant l'autre poste de VPR.

Niveaux du personnel au bureau : Pas de question particulière. Actuellement, il y a trois ART, deux employé(e)s administratif(ve)s, un agent des finances.

Congrès : Il va falloir déterminer le coût de plusieurs postes. Cotisations – estimation de 110 délégué(e)s à raison de 50 \$ chacun(e), ce qui donnerait des revenus de 5 500 \$. Suppression des trousseaux de documents (classeurs, sacs, cordons) – 9 750 \$. Suppression des cadeaux – 5 000 \$. Suppression de la réception vin et fromage – 12 400 \$. Organisation de tous les congrès triennaux dans un lieu central (Ottawa) – aucune économie.

Pension : Comment pouvons-nous en sortir et combien d'économies ferons-nous? On passe en revue l'historique de la situation. Le CT a auparavant permis à des dirigeant(e)s de syndicats prenant leur retraite de retourner dans la fonction publique et de transférer leurs pensions. Les pensions étaient alors calculées d'après le revenu syndical le plus élevé. Le SCT a décidé soudainement de mettre fin à cette entente, et lors d'un Congrès précédent il a été décidé de

créer notre propre fonds de pension pour couvrir notre président national sortant, le 1<sup>er</sup> VPEN sortant, et les dirigeant(e)s à temps plein d'aujourd'hui et de demain. Coût pour les membres : 1,67 \$ m/m pour mettre 170K dans le fonds chaque année, plus 2 \$ m/m de cotisation pour reconstituer les économies qui ont diminué afin de créer le fonds. Du fait que les effectifs diminuent, on estime qu'il faudrait augmenter de 1,67\$ m/m à 2,02 \$ m/m le montant de la cotisation pour garder la somme annuelle de 170K. Cette décision sur l'élimination du fonds devra être prise par le Congrès. Étant donné les engagements juridiques qui ont été pris, il ne sera peut-être pas possible de nous absoudre entièrement, aussi les risques pourraient bien dépasser les coûts actuels. Avant la création de ce fonds, nous étions confrontés à la possibilité de poursuites du fait que les dirigeant(e)s avaient fait des plans reposant sur les chiffres qu'on leur avait donné à l'époque. Aujourd'hui, l'AFPC examine toujours s'il va créer son propre régime. L'adhésion à ce régime à l'avenir pourrait permettre des économies des coûts d'administration.

Directeur ou directrice des droits de la personne – Pas de question spécifique. Coût annuel : 11 950 \$.

Suppression des postes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> VPEN : 37K chacun.

Suppression des quatre postes de directeur ou directrice : 84 950 \$.

#### Communications

Importantes économies réalisées en raison des nouveaux contrats conclus l'année dernière.

Site Web : Début des travaux pour le nouveau format et la nouvelle impression que donne le site Web. Son lancement devrait être prêt en décembre.

Indemnités de voyage, avec entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2013

Hébergement privé : 50 \$

Repas :

Petit-déjeuner : 15,75 \$

Déjeuner 15,10 \$

Dîner : 42 \$

Faux-frais : 17,30 \$

Montant quotidien total : 90,15 \$

Présenté respectueusement

P/A Fabian Murphy, Nancy Rogers

**Réunion du Conseil national  
Comité des questions générales  
6-8 novembre 2013**

**Composition du Comité**

Milton Dyck (président)  
Teri Friday  
Gus Mardli  
Maria-Luiza Romano (secrétaire-archiviste)

**Ordre du jour**

Points en suspens

- 1.1 Discussion sur les jeunes observateurs et observatrices au Congrès
  
2. Rapport du Comité des droits de la personne
  
3. Nouvelles affaires
- 3.1 Congrès de 2014 du Syndicat de l'Agriculture – Participation du Comité des droits de la personne

**Discussion**

1.1 Participation des jeunes

En raison de notre situation financière actuelle, le Comité des questions générales accepte de proposer une motion pour rescinder la motion adoptée à la dernière réunion du Conseil qui financerait intégralement la présence de deux jeunes observateurs ou observatrices au Congrès triennal de 2014 du SA (voir Résolution 01 ci-jointe).

2. Rapport du Comité des droits de la personne

2.1 Suivi de la réunion de juin 2013

Le Comité accepte de cibler ses efforts et son travail sur le projet « *Repensons les services de garde* », dans le cadre du thème « La garde familiale est un droit humain ».

3. Nouvelles affaires:

3.1 Congrès de 2014 du SA

Le Comité des questions générales avance des suggestions au Comité des droits de la personne en vue du prochain Congrès triennal.

Rapport : P/A Milton Dyck / Maria-Luiza Romano

Résolution 01

**Participation des jeunes**

**ATTENDU QU'**à la dernière réunion du Conseil national d'avril 2013, le Conseil national a approuvé le financement intégral de la présence de deux (2) jeunes membres en tant qu'observateurs ou observatrices au Congrès national triennal du Syndicat de l'Agriculture de 2014 devant avoir lieu à Winnipeg, et

**ATTENDU QUE** l'Élément de l'Agriculture traverse une période de restrictions financières; par conséquent,

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** ces postes d'observateurs ou observatrices financés soient annulés.

**JUSTIFICATION**

Le coût de 6 600 \$ (six mille six cents dollars) pour l'envoi de ces deux observateurs ou observatrices ne peut être justifié en cette période de restrictions financières.

## **Rapport du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail Le 7 novembre 2013**

### **Participant(e)**

Glenn Miller- 2<sup>e</sup> vice-président national  
Mariette Beaudet- VPR Ouest du Québec  
Michele Jackson- VPR Sud de l'Alberta  
John Langs- VPR Centre de l'Ontario  
Terri Lee- VPR Ouest de la C.-B. et Yukon  
Patrick St.Georges- VPR Nord-Est de l'Ontario

### **Négociation collective**

Revendications contractuelles de l'AFPC : Elles ont été rassemblées par l'Élément. Le Comité organisera une téléconférence le 25 novembre pour arrêter l'ordre de priorité des revendications qui doivent être envoyées à l'Alliance d'ici à la fin du mois (chaque groupe a droit à 25 revendications). On passe ensuite en revue les mises en candidature en vue de la présence à la Conférence sur la négociation du CT. Il nous faut des personnes qui proposent et appuient la mise en candidature de chaque membre. Il y a peut-être eu une certaine confusion à propos du nombre de membres autorisés pour chaque région et dans l'ensemble. S'il y a lieu, on demandera des membres supplémentaires. Le Comité n'est peut-être pas au courant de tous les noms qui ont été avancés.

### **Équipe TC - Pat ST.Georges**

Le groupe TC a enfin signé sa CC le 18 octobre. Bien que la nouvelle CC soit affichée sur le site de l'Alliance, elle ne l'est toujours pas sur celui du CT qui a fait savoir qu'elle le sera uniquement en décembre. Il est bon de noter qu'au cours de la dernière ronde de négociations, l'employeur a refusé de reconnaître l'une quelconque des recommandations de la CIP de TC.

### **ACIA - Terry Lee**

À la table de négociation de l'ACIA, le rapport de la CIP a enfin été publié à l'été, dont les faits saillants portent sur la tendance du CT en matière de règlements, le nouveau libellé sur l'accumulation des heures supplémentaires, la journée de travail de 7,5 heures pour les GL/GS et un réaménagement salarial pour les conseillers et conseillères en rémunération AS. Une demande a été faite pour retourner à la table à l'automne, mais la date a été reportée par l'employeur. L'équipe retournera finalement à la table durant la première semaine de décembre et se servira du rapport de la CIP comme feuille de route pour en arriver à une entente. L'AFPC a proposé que les membres de l'ACIA mettent à l'essai un scrutin électronique pour la ratification au cas où l'équipe et l'Élément s'entendraient sur cette méthode.

### **Le point sur la santé et la sécurité**

Une discussion a lieu sur le projet de loi C-4 omnibus (budget) et ses répercussions sur la santé et la sécurité ainsi que sur les droits à la négociation de nos membres. Le nouveau code retirerait un grand nombre de droits que le Code canadien du travail accorde, et limiterait aussi notre droit de grève. La nouvelle définition du danger éminent exclura probablement le cancer et d'autres maladies causées par une longue exposition à des toxines ou à l'amiante. Le Comité publiera un bulletin qu'il affichera sur le site pour encourager les membres à contacter leurs député(e)s et assister à des séances d'information régionales de l'Alliance. Le projet de loi pourrait être adopté au cours des 30 prochains jours. Les membres du Comité ont discuté des répercussions du projet de loi C-4 avec Karina Roman, reportere à la radio de CBC, qui a enregistré quelques

petits bouts durant la réunion du Comité pour s'en servir dans son article. Elle a également interviewé individuellement des membres à propos de leurs préoccupations à leur milieu de travail. Le Comité rédigera un nouveau bulletin sur la santé et la sécurité qui aura notamment pour thème les comparaisons entre la Politique sur le harcèlement du Conseil du Trésor et les dispositions du Code canadien du travail.

#### **Rapport du CNOPSST d'AAC – Glenn Miller**

AAC : Un exemple d'analyse de rentabilité à propos des défibrillateurs externes automatisés (DEA) a été envoyé aux centres. Nous attendons qu'un centre la présente et espérons que les choses bougent. Charlottetown et Ottawa travaillent sur la question. Une ébauche de livret du Comité SST sur la façon dont les comités exécutent leurs fonctions, a été transmise. Une fois le livret fin prêt, il sera diffusé et modifié afin d'être utilisé par les membres SST. La Politique sur la prévention de la violence dans le lieu de travail fait l'objet d'une discussion permanente avec AAC.

#### **CFP et ÉFPC - Bob Kingston**

Nous travaillons sur la fourniture d'un cours de formation au niveau national, ce qui constitue une bonne base pour le Comité d'orientation à la CFP. Une grande partie du travail est effectuée sur le déménagement de l'administration centrale et la préparation des politiques. Le groupe de la direction de l'ÉFPC n'est jamais le même lors de nos réunions. Quelques bonnes politiques ont été mises en place, notamment celle sur la prévention de la violence sur le lieu de travail.

#### **MDN - B.Kingston**

MDN : Il y a toujours des problèmes, mais nous commençons à voir quelques mouvements. L'obligation d'inspecter le milieu de travail a été réglée à Saint-Jean. Les seuls problèmes concernent la communication aux sites des diverses politiques et pratiques, mais cela fait l'objet de discussions aux niveaux supérieurs. Au Centre Asticou, l'employeur refuse toujours de reconnaître et de respecter les dispositions de la Partie XX du RCSST, et continue plutôt d'utiliser sa politique sur le harcèlement. Bob s'est engagé à régler ce problème.

#### **ACIA - John Langs/Bob Kingston**

Nous reprenons les anciennes luttes avec les nouveaux membres du CNOSST. Il est malheureux que nous soyons dans l'obligation d'agir ainsi alors que nous pensions avoir fait des gains. La Politique sur la prévention de la violence sur le lieu de travail constitue encore et toujours un problème.

#### **CCG - Teri Friday**

Le Comité à la CCG se réunit régulièrement et traite les questions qui lui sont soumises. Il y a eu trois plaintes de violence sur le lieu de travail dont les dossiers ont été éventuellement clos. La CCG (du moins je l'espère!) semble écouter le Comité sur ce que les rapports devraient contenir. Il y aura une nouvelle coprésidente à ce Comité du fait que Jim Stuart prend sa retraite en novembre; c'est en effet Michelle Dedieu, directrice des RH, qui prendra la relève, ainsi que deux nouveaux membres du syndicat et deux nouveaux gestionnaires qui se joindront à notre prochaine réunion. En conséquence, la formation jouera un grand rôle au cours des prochains mois.

Motion proposée par Terri Lee  
Avec l'appui de Glenn Miller

